

La coupe du roseau

Avec 5 000 ha, les **roselières de Camargue** sont **les plus vastes de France**. Si la coupe du roseau vert, comme fourrage d'été, est pratiquée dès le Moyen-Age, elle s'effectue aujourd'hui essentiellement sur le **roseau sec de mi-novembre à fin mars**. La coupe manuelle au « sagnadou », minime aujourd'hui, a laissé place à une **exploitation mécanique à grande échelle**. Avec 2 000 ha coupés, et un million de bottes par an, la **Camargue** assure **les trois quarts de la production française** dont la très grande majorité vient des [marais de petite Camargue](#) (**Charnier, Scamandre**) dans le **Gard**. Cette activité ne concerne que **quelques exploitants** qui louent les zones de récolte sans pouvoir intervenir directement dans la gestion des niveaux d'eau des marais alors que la productivité est favorisée par une bonne régulation des niveaux d'eau.

Lié en bottes, le **roseau sert à la confection de toitures**, fort peu en Camargue (!) mais dans bien des **régions de France** et dans **divers pays d'Europe du Nord**. Il est apprécié pour sa qualité **d'isolant phonique et thermique** et pour **sa résistance** (environ 30 ans). Traité en nattes, il est utilisé à la réalisation de **haies brise-vent, d'affûts de chasse, de clôtures**.

[Site par ID-Alizés](#)